

Note de présentation du Budget prévisionnel 2023



Mairie de turretot

BUDGET PREVISIONNEL DE LA COMMUNE

Contexte

LA COMMUNE A UN SEUL BUDGET PRINCIPAL

- **Le budget principal** de la commune pour les dépenses et recettes courantes dites de fonctionnement et les dépenses et recettes d'investissement concernant le patrimoine de la commune

NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2023

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L 2313-1 du CGCT en précisant qu' « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

FONCTIONNEMENT

Au niveau des dépenses de fonctionnement, des dépenses supplémentaires au chapitre des charges à caractère général (011) sont prévues notamment pour prendre en compte les surcoûts liés aux dépenses énergétiques (dû à l'augmentation des tarifs de l'électricité, du gaz et du carburant), aux denrées alimentaires, produits d'entretien, aux fournitures de petit équipement et à l'entretien des bâtiments communaux. Par contre les dépenses d'honoraires devraient être moindre cette année ainsi que les dépenses de publications.

Pour le chapitre des charges de personnel (012) nous avons une augmentation prévisionnelle pour tenir compte notamment des augmentations et reclassements décidées par l'Etat, des emplois nécessaires pour accroissement temporaire ou saisonnier d'activités, pour remplacement d'agent titulaire momentanément absent et pour prendre en compte l'augmentation de l'assurance du personnel.

Au niveau des charges financières, nous avons une augmentation dû à deux nouveaux emprunts. Cette augmentation sera compensée dès 2024 par la perception de loyers dans le cadre de la location du futur pôle santé.

Au niveau des recettes de fonctionnement, nous avons une augmentation des contributions directes et de la dotation de solidarité communautaire et une diminution des produits des services.

INVESTISSEMENT

Au niveau des dépenses d'investissement : on prévoit la plus grande partie des dépenses de construction d'une maison de santé pluridisciplinaire sur 2023 ainsi que la réfection de bâtiments communaux et des dépenses pour la défense incendie.

Au niveau des recettes d'investissement, le FCTVA correspond au remboursement de la TVA sur les investissements 2022. Il est également prévu la perception de subventions déjà accordées et la vente de 3 logements (compromis signé).

BUDGET PREVISIONNEL 2023
BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
CHAPITRES	MONTANT TTC	CHAPITRES	MONTANT TTC
011-Caract général	388 374	013-Atténuation charges	10 500
012-de personnel	637 000	70-Produits des services	169 930
65-de gestion	104 302	73-Impôts et taxes	508 272
66-financières	93 734	74-Dotation/Participation	396 171
67-exceptionnelles	8 845	75-Autres produits	212 150
014-autres	52 411	76-Produits financiers	15
042-opération ordre	2 578	77-exceptionnelles	2 304
022-Dépenses imprévues	7 000		
023-Vir à invest	290 360		
68-Provision risque	561	Excédent fonct. 2022	285 823
total dépenses	1 585 165	total recettes	1 585 165

Tout reporté
en fonct

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
CHAPITRES	MONTANT TTC	CHAPITRES	MONTANT TTC
16-Charges financières	461 000	10*Fctva/excéd n-1	69 482
20-Frais d'études	1 922 657	13-Subv équipement	570 063
21-Immo corporelle		16-Emprunt/caution	7 300
23-Immo en cours		021-Vir. du fonction	290 360
10- autres		024-Cessions	522 000
10226 Taxe aménag	9 404	040-Opération ordre	2 578
Dépenses imprévues	7 000		
ss total dépenses	2 400 061	ss total recettes	1 461 783
		Excédent invest 2022	938 278
total dépenses	2 400 061	total recettes	2 400 061